

LES TROIS-RIVIERES.



JEUDI, 4 JUILLET 1889.

Elections Municipales

Nos élections municipales se sont terminées mardi.

M. T. E. Normand a été élu par 203 voix de majorité. C'est un splendide succès.

Nous offrons à M. Normand nos chaleureuses félicitations à l'occasion de ce beau témoignage de confiance dont il vient d'être l'objet.

Nous voyons aussi avec grand plaisir l'entrée de M. St Pierre au Conseil de Ville. M. St Pierre est un citoyen intègre, très intelligent et dévoué aux intérêts de la ville.

Il rendra de grands services. Nos félicitations.

Les autres échevins élus sont MM. Ls. Brunelle dans le quartier Ste Ursule et M. Chs. Pagé dans le quartier Notre-Dame. Comme nous l'avons déjà dit, les autres quartiers ont fait leurs élections par acclamation.

Nous regrettons vivement la sortie de M. P. N. Martel du Conseil de Ville.

Il a rendu d'immenses services depuis dix ou douze ans qu'il occupait la charge d'échevin, et ses capacités légales comme son esprit de droiture et ses connaissances des questions civiles le rendaient indispensable. M. Martel a droit de se féliciter d'être déchargé d'un fardeau onéreux, mais au point de vue de l'intérêt de la cité, son absence du conseil se fera vivement sentir et ceux qui ont méconnu ses services seront, comme les autres, forcés de le regretter.

Pendant la votation il s'est produit au bureau de vote du quartier Notre-Dame, des scènes de violence tout à fait regrettables. On pouvait prévoir dès le matin des évènements de ce genre.

La lenteur extraordinaire de l'enregistrement des votes, les rassemblements qui en étaient la suite et le petit nombre des hommes de police, tout a favorisé ces offres au bon ordre.

Cet événement devra faire comprendre aux autorités civiles l'urgence, en temps d'élection, de choisir des bureaux de votation où il y a des portes d'entrée et de sortie séparées, en même que la nécessité d'une force de constables plus considérable que celle dont on dispose ordinairement; car après tout, la répétition de pareils incidents n'est pas un sujet de crédit.

Courrier

Sorel a fêté avec pompe, lundi dernier le 247ème anniversaire de sa fondation.

Il est probable que la législature d'Ontario sera dissoute à l'automne et que les élections se feront sur la question du bill des Jésuites.

Il est rumeur que le Pape pourrait bien quitter Rome avant longtemps à raison de l'hostilité croissante du gouvernement italien. On croit qu'il cherchera un refuge en Espagne.

Il est toujours rumeur d'une rupture prochaine entre l'Allemagne et la Russie. On croit à la guerre à courte échéance.

LA

Compagnie Canadienne des conduites d'eau CAPITAL \$150,000

Fondée sous le Patronage de la Cie Générale des Conduites d'Eau de Bruxelles.

Nous voyons, avec plaisir que M. de Lavalée, ingénieur civil et Gérant de la "Compagnie canadienne des conduites d'eau" est déjà arrivé en cette ville depuis quelques jours pour voir aux préliminaires de l'érection des grandes usines que la Compagnie va construire en cette ville.

Les travaux de construction commenceront dès le lendemain du jour où le règlement de la Corporation Civique offrant certains avantages à la Compagnie, aura été ratifié. Tout est préparé à cet effet et de façon à ce que les bâtiments soient terminés avant la saison d'hiver.

En attendant, la Compagnie s'est occupée d'obtenir du gouvernement la reconnaissance de son existence civile, ainsi qu'on le voit par l'avis publié dans la Gazette Officielle. Cet avis indique le but et les moyens de la nouvelle institution:

"1° Le nom de la compagnie sera "La compagnie canadienne des conduites d'eau."

2° Les objets pour lesquels l'incorporation est demandée sont:

A. L'exploitation des fonderies et ateliers de construction qui seront situés dans la cité des Trois-Rivières, ou dans tout autre endroit, et spécialement la fabrication des tuyaux en fonte et de tous appareils servant aux entreprises des conduites d'eau et de gaz.

B. L'obtention et l'exploitation de toutes entreprises et concession relatives au ser-

vice des eaux et du gaz ou tous autres travaux métallurgiques.

C. La compagnie pourra construire des ateliers ou chantiers pour l'exécution de ses travaux ou acquérir des établissements, existant déjà dans la puissance du Canada où à l'étranger, s'y intéresser, les céder ou les apporter dans d'autres sociétés.

3° La principale place d'affaires de la compagnie proposée sera dans la cité de Trois-Rivières, dans le district de Trois-Rivières.

4° Le fond social de la dite compagnie sera de cent cinquante mille piastres (\$150,000) divisé en cent cinquante actions de mille piastres (\$1,000) chacune.

5° Les noms au long, résidences et professions des dits requérants sont comme suit:

Henri Doat, de la ville de Liège, dans le Royaume de Belgique, directeur général de la compagnie générale des conduites d'eau; Ludovic de la Vallée Poussin, de la cité de Montréal, ingénieur civil; Moïse Schwob, du même lieu, marchand; Charles H. A. Grant, du même lieu, marchand; et Georges Balcer, de la cité de Trois Rivières, vice consul de France.

Les premiers directeurs et directeurs provisoires de la compagnie seront les dits George Balcer, Charles H. A. Grant et Ludovic de la Vallée Poussin; les dits Balcer et Grant, étant sujets britanniques et résidents au Canada.

Nous devons ajouter à ce document officiel les renseignements suivants que nous avons puisés aux meilleures sources. Ils sont de nature à intéresser vivement tous les citoyens qui se préoccupent des progrès de notre ville et à laisser entrevoir le vaste champ que le succès de la nouvelle institution est de nature à ouvrir à l'industrie, pour l'avantage non seulement des Trois-Rivières mais de toute la province de Québec.

La Compagnie Canadienne des conduites d'eau (capital \$150,000) est fondée sous le patronage de la Compagnie Générale des conduites d'eau de Belgique, la plus grande institution industrielle de ce genre dans le monde entier.

C'est cette puissante institution qui fournit le matériel garanti et a souscrit une partie importante du capital de l'établissement qu'on va ériger aux Trois-Rivières. Fondée en 1860, elle a construit les distributions d'eau de Rome, de la Banlieue de Paris, de Madrid, Barcelone, Amsterdam, Utrecht, Arnhem, Santander, Caltanzetta, Loando (Congo), Bruxelles, La Haye, Bucharest, Tiflis, Moscou, Athènes, Constantinople, etc.

Au Canada elle a exécuté d'importants travaux à Welland, Picton et Windsor.

La Cie Générale a obtenu les grands diplômes d'honneur et médailles d'or aux expositions de Paris, 1867 et 1878; Bruxelles, 1880; Vienne, 1873; Amsterdam, 1883; Anvers 1885; Melbourne, Santiago, etc., etc.

Elle fait pour 25 à 30 millions d'affaires par année.

Voilà la puissante institution sur laquelle va se trouver en quelque sorte greffé, l'établissement que l'on se prépare à ériger aux Trois Rivières.

Quant à ce dernier on a déjà pu voir par les noms des actionnaires et des directeurs qu'il est dans les meilleures conditions possibles de succès; mais nous devons ajouter qu'il a des garanties toutes particulières dans la personne de son Gérant, M. Ludovic de la Vallée Poussin, ingénieur civil et l'un des spécialistes les plus distingués d'Europe. M. de la Vallée a été sous-Directeur des Hauts-Fourneaux, Acieries et Fonderies de Terni (Italie) et ensuite Directeur des Usines Métallurgiques d'Aubrives (France) dont la spécialité était les tuyaux de fonte et qui occupait près de 600 ouvriers.

Comme nous le disions tout à l'heure, M. de la Vallée espère que si la ratification du règlement municipal concernant la compagnie ne se fait pas attendre, il pourra avoir terminé l'installation avant l'hiver.

Un détail très important, c'est qu'on emploiera surtout des ouvriers canadiens. Une trentaine d'abord seront pris parmi ceux qui offriront les meilleures références, puis ces derniers s'étant familiarisés avec le genre de travail, on adjoindra à chacun d'eux, 2 ou 3 compagnons, de façon à compléter le personnel des Usines.

M. le Gérant a l'intention, dès que les ouvriers connaîtront le travail, de suivre le mode belge et de mettre le travail à la tâche, dans tous les services des Usines. Ce système est des plus avantageux pour les ouvriers. Il leur conserve leur initiative, offre une prime à leur intelligence, les met à même de se faire un très bon salaire et les associe pour ainsi dire dans la compagnie.

Dans de telles conditions, il semble que le succès et un succès brillant, ne peut manquer de couronner cette belle et grande entreprise.

Les élections pour le personnel du Séminaire ont eu lieu lundi dernier, et ont donné le résultat suivant.

M. le Chan. Ls. Richard, Supérieur; M. le Chan. J. B. Comeau, Direct. du Gd. Séminaire; M. H. Baril, Ptre Prêfet des Etudes; M. J. E. R. Caisse, Ptre Procureur; M. Eug. Mayrand, Ptre Direct. du Petit Séminaire.

La Salsepareille d'Ayer, agissant par le sang, guérit radicalement toute infection, toute souillure crofuleuse.

Son Excellence A. R. Anger au Séminaire de Nicolet.

A ce que nous avons déjà publié sur la visite du Lt-Gouverneur à Nicolet, nous sommes heureux d'ajouter le texte de l'adresse des élèves du Séminaire présentée pendant la soirée du 25, quelques notes sur la journée du lendemain et l'analyse de l'éloquent discours de M. l'abbé Gélinas, supérieur de l'institution que nous empruntons à notre confrère du Monde.

A son Excellence Auguste Réal Anger, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

EXCELLENCE.

Le vieux collège de Nicolet a eu bien des jours glorieux. Bien souvent, il a vu ses enfants, après avoir cueilli une moisson de lauriers dans les champs de l'honneur et du devoir, après avoir attiré sur eux, par leurs vertus et leur science, l'admiration de leurs compatriotes, revenir dans ses murs chéris témoigner leur reconnaissance et leur attachement, toujours vivaces à l'institution qui les avait formés. Des évêques et des prêtres qui ont continué dans notre pays les pures traditions du clergé canadiens, des magistrats intègres et savants, des écrivains qui ont contribué à la gloire de notre littérature nationale, des hommes éminents voués au bien dans toutes les carrières ou aimé à se dire Nicoletains. Et parmi tous ces souvenirs glorieux que Nicolet conserve religieusement dans ses annales, un des plus précieusement sera certainement celui du jour où il voit dans son enceinte un de ses élèves honoré de la dignité de LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. Aussi, Excellence, votre Alma Mater est fière de vous souhaiter sa plus cordiale bienvenue!

Quant il y a déjà quarante ans, vous arriviez ici pour la première fois sous la livrée de l'écolier, vous avez lu cette légende qui décore la façade de notre collège et qui donne la raison des longs travaux et du zèle incessant des prêtres dont nous avons appris, nous aussi, à vénérer la mémoire: RELIGIONI ET BONIS ARTIBUS. Servir la Religion et la Patrie fut dès lors la noble ambition de vos jeunes années, et ce but sublime, inspirant tous vos généreux efforts, vous vous êtes ici préparé par le travail et l'obéissance aux grandes luttes du monde. Le succès venait aussi alors couronner votre énergie et vos talents, et nos anciens (que nous ne soupçonnons pas d'être trop loquaces du temps passé; landator temporis acti), nous ont souvent parlé de la célèbre joûte d'éloquence de 1855, d'où vous sortiez vainqueur. Laissez-nous vous le dire, Excellence, vos rêves de jeune homme se sont réalisés.

Vous avez noblement fourni votre carrière; vous avez montré la valeur que peuvent avoir des hommes formés sous les auspices de la religion et la patrie vous a témoigné son admiration et sa confiance en vous conférant sa plus haute dignité. J'aime à le répéter encore, votre Alma-Mater est fière de vous.

Et aujourd'hui, après un long temps, poussé par la reconnaissance, la vertu de tous les nobles cœurs, vous venez revoir ces lieux où se sont écoulés les plus belles années de votre vie; vous venez revoir votre cher collège, ses pins séculaires, ses riantes bocages; vous venez de nouveau presser la main à de vieux condisciples, évoquer avec eux les souvenirs du passé, vivre quelques heures encore de votre vie d'écolier.

..... hic inter flumina nota Et fontis sacros, flugis captatis opacum.

Tout ici nous parle du bon vieux temps; la salle d'étude avec son travail opiniâtre et ses espérances parfois; les cours qui retentissent d'une joie si bruyante les jours de grand congé; les vieux arbres avec chacun leur histoire et leur souvenir; les sentiers du bois qui repercutent encore les sons de voix chéries; la chapelle d'où se sont élevées vers Dieu les saintes ardeurs de tant de prières, et jusqu'au jeu de balle qui vous comptait, dit-on, pour un de ses plus redoutables champions.

Vous retrouvez vos anciens maîtres, tout rajeunis, après tant d'années de travail et de sacrifice, par la gloire que vous procurez à leur maison. Hélas! plusieurs manquent à cette fête de famille: le temps a fait son œuvre; ils nous ont quittés laissant après eux les saints exemples de vertus et leur mémoire incorruptible.

Et bene apud memores veteris statim in fac?

Oh! combien il aurait été fier ce bon monsieur Ferland, si, en continuant l'héroïque histoire de notre pays, il avait pu y inscrire lui-même, parmi les lieutenants-gouverneurs de Québec, le nom d'un de ses anciens élèves, d'un enfant de Nicolet. Elles auraient été bien douces aussi les larmes de joie qu'il aurait versées en vous revoyant, cet autre saint prêtre, dont toute la vie, formée de lumière, d'abnégation, pleine d'espérance d'immortalité, s'était en quelque sorte identifiée avec celle du collège.

Sa mémoire viva toujours parmi nous et comme nos devanciers, nous le désignons de ce nom si expressif que lui avait donné votre confiance et votre tendresse filiale: le Père Thomas. Et au nombre des amis disparus que nous aimons à nommer aujourd'hui:

Amicos longo socios sermone requirunt.

Nous devons également un souvenir à un de vos confrères de classe dont tout le monde a su apprécier comme nous les éminentes vertus, les talents transcen-

dants, la science profonde et les aimables qualités du cœur. Sa perte récente est encore vivement sentie, et à cause du grand dévouement qui lui a fait consacrer son existence au service du collège de Nicolet, nous savons quel bonheur il aurait éprouvé à joindre ses félicitations aux nôtres. Vous revoyez encore pourtant bien des visages amis; vous avez déjà, nous en sommes sûrs, pressé la main à plus d'un ancien condisciple perdu de vue depuis longtemps, et nous osons espérer que vous retrouverez Nicolet aussi au complet qu'il peut l'être après trente-trois ans d'absence.

Pour nous, les élèves actuels, nous aimons à vous dire, Excellence que ce traditionnel attachement du Nicoletain pour son Alma Mater que nous voyons manifester souvent, et aujourd'hui surtout d'une manière si éclatante, ne s'éteindra pas avec la jeune génération. Comme nos aînés, nous aimons notre collège; comme eux, nous avons trouvé ici des hommes au sublime dévouement, des amis à l'affection généreuse et sincère, des jôes qu'il fera bon de rappeler plus tard: *memento juvabit*. Demain, nous retournerons dans nos foyers, apportant le souvenir du noble exemple que vous nous donnez. Et quand, après le repos des vacances que nous croyons avoir mérité par dix mois de labeurs constants, cet asile béni s'ouvrira de nouveau pour nous recevoir, nous nous rappellerons que noblesse oblige, et nous ferons en sorte, par notre travail énergique et notre application de tous les instants, de nous montrer dignes de nos devanciers.

Qu'il nous soit permis, en terminant, Excellence, de formuler des vœux pour votre bonheur et votre santé, afin que notre pays puisse profiter encore longtemps de vos éminents services, et que vous continuiez à glorifier le vieux collège de Nicolet.

LES ELEVES DU SEMINAIRE DE NICOLET.

Le 25 juin 1889.

Le lendemain matin, à sept heures, la messe au collège.

Son Excellence avait une place dans la grande nef, en face de l'autel, au milieu des jeunes élèves. Au pied de l'autel, il avait fait déposer la belle corbeille de fleurs qu'il avait reçue de la part des dames de Nicolet, à son entrée dans la ville des joyeux et purs souvenirs.

Bien des larmes ont coulé pendant l'heure délicate de la messe.

Le Dr E. Desjardins, un vieux nicolétain de cœur et d'âme, a chanté le vieux cantique d'autrefois:

Temple témoin des premiers vœux Et du bonheur de l'innocence, Je te dois, image des cieux, Les plus beaux jours de mon enfance.

Vos larmes coulent d'elles-mêmes quand il vous est donné, après quinze, vingt, trente années d'absence, d'entendre de nouveau au collège, à la chapelle, devant l'autel témoin de vos plus ferventes ardeurs, les cantiques des beaux jours du jeune âge.

C'est alors que le souvenir des jours de paix, de bonheur, coulés au collège ressuscite plein de charme et voltige, riant, et joyeux autour de votre pauvre cœur, hélas! si harrassé, si torturé par les mille angoisses du présent et le tourbillon des affaires qui nous emporte!

O Temps, suspends ton vol, Et viens, heures propices, Suspends votre cours; Laissez-nous savourer les rapides délices, Des plus beaux de nos jours. Assez de malheureux Ici-bas vous imitent, Coulez pour eux, Prenez avec leurs jours, Les soins qui les dévorent, Oubliez les heureux.

Le 26 eut lieu, dans la salle académique la distribution solennelle des prix — le couronnement des vainqueurs dans les joûtes pacifiques de l'intelligence.

La salle était remplie comme la veille. Sa Grandeur Mgr. Gravel présidait, ayant à sa droite Son Excellence le Lieutenant-gouverneur, et à sa gauche, M. le supérieur du Séminaire, le Grand-Vicaire T. Gélinas.

Nous avons publié vendredi et lundi dernier la liste des couronnés.

La distribution des prix terminée, M. le Supérieur remercia Son Excellence, les anciens élèves, et tous les amis de l'éducation qui avaient voulu prendre part aux fêtes de l'année scolaire.

Les paroles éloquentes prononcées par M. Gélinas en cette circonstance ne s'analysent pas. Son discours est un chef-d'œuvre de délicatesse, de sentiment et de style.

Le voici aussi correctement qu'il nous a été possible de nous le procurer. Mais ce n'est pas encore le texte:

Monseigneur, Excellence, Messieurs,

En 1855, un jeune élève concourait pour le prix d'éloquence, comme ceux que vous avez entendus tout à l'heure. Quelques-uns de ses confrères étaient entrés en lice pour lui disputer le prix et les suffrages de l'assemblée devaient décider à qui reviendrait la gloire d'être proclamé vainqueur dans ce combat pacifique. Le jeune élève en qui on remarquait de très heureuses dispositions pour la parole était quelque peu redouté de ses autres concurrents, et ce n'était pas à tort, car il s'annonçait comme devant être un rude jouteur. Il devait parler un des derniers, et il avait vu un de ses confrères fort applaudi et menaçant de lui ravir la palme.

Il descendit néanmoins dans l'arène avec assurance et débita son discours d'u-

ne manière si naturelle, avec tant d'âme, d'un ton si pénétré et si animé, avec une gestulation si parfaite, qu'il n'y eut pour ainsi dire dans l'assemblée qu'une voix pour lui décerner la palme, et l'on disait: "En voici un qui promet; s'il continue bien ses heureuses dispositions, c'est-à-dire le talent de la parole, il fera sa marque comme orateur, et il fera son chemin." Je n'entreprendrai point de vous faire l'histoire de ce jeune élève; elle est connue de tout le monde, je dirai seulement qu'il a réalisé, et bien au-delà, les espérances que l'on avait conçues de lui; il a fait sa marque dans le monde non seulement comme orateur, mais encore comme légiste et comme homme d'état; et si l'on considère bien les charges importantes dont il a été honoré par son pays, et les hautes positions qu'il a occupées, surtout celle qu'il occupe maintenant, on trouvera qu'il n'a pas trop mal fait son chemin; car il est aujourd'hui Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Excellence, une mère est toujours glorieuse du succès de ses enfants; quand elle les voit grandir, élevés aux premières charges, aux premières dignités et comblés d'honneurs, il ne faut pas demander si elle est heureuse et fière. Notre Alma Mater avait vu bon nombre de ses enfants occuper des positions très élevées dans l'Eglise et dans l'Etat. Dans l'Eglise, elle comptait des évêques et des magistrats distingués, des ministres, des sénateurs et des députés; des hommes éminents, ces citoyens marquants dans toutes les carrières.

Cependant, il restait dans l'ordre civil un poste d'honneur qui n'avait pas encore été occupé par l'un des siens, une dignité qui n'avait pas encore été conférée à un Nicoletain; ce poste d'honneur, Excellence, est celui que vous occupez avec tant de distinction, cette dignité est celle de Lieutenant-gouverneur. Il vous était donc réservé de procurer cette gloire à votre Alma Mater et d'ajouter à sa couronne ce beau diamant qui lui manquait encore.

Voilà pourquoi elle est si heureuse en recevant dans ses murs cet ancien élève qui lui revient revêtu de la plus haute dignité à laquelle un Canadien-Français puisse atteindre; voilà pourquoi elle éprouve comme un sentiment de légitime orgueil en pensant que ce haut dignitaire de l'Etat est un enfant de Nicolet. Il lui tardait, Excellence, de vous revoir pour vous offrir ses plus chaleureuses félicitations et pour mêler sa voix à ce grand concert de louanges qui a retenti dans toute la province à la nouvelle de votre promotion. Votre Alma Mater, Excellence, se souviendra longtemps de la faveur que vous lui faites aujourd'hui. L'honneur de recevoir dans ses murs un lieutenant-gouverneur et de pouvoir saluer en lui l'un de ses nobles enfants; ces aimables paroles que vous lui avez fait entendre hier et dont elle a été profondément touchée; les encouragements donnés à nos jeunes littérateurs si fières des médailles qu'ils ont reçues, si fières d'avoir été couronnés de la main même de Votre Excellence; puis ce grand nombre d'anciens élèves qui vous accompagnent et que nous sommes si heureux de revoir; qui sont venus à l'occasion de votre visite, comme pour montrer qu'un bonheur en attire un autre.

Il partagera comme les aînés de la famille, soit venger la joie qu'éprouvent leurs jeunes cadets et que nous éprouvons nous-mêmes, ils sont venus témoigner par leur présence la haute estime et le respect pour le noble représentant de notre Très Gracieuse Souveraine; Pais ce grand nombre aussi de prêtres vénérables, de députés, de citoyens qu'une pensée de haute considération pour Votre Excellence et de bienveillance pour nous a réunis dans cette enceinte. Ce sont là, Excellence, autant de circonstances mémorables qui font de votre visite à Nicolet l'un de ces heureux événements que l'on n'oublie jamais. Merci donc, Excellence, pour l'honneur que vous nous avez fait en assistant à notre distribution de prix.

Merci pour les nobles paroles que vous nous avez adressées et qui nous redisent si eloquemment votre attachement à votre Alma Mater, et les bons souvenirs que vous avez gardés de vos anciens directeurs, de vos confrères et amis d'autrefois, de vos années de collège, de tout ce passé déjà si éloigné et toujours si plein de charmes; souvenirs qui, comme des fleurs sur des ardoises, après trente-trois ans, conservent encore toute la fraîcheur, tout le parfum, et toute la poésie des premiers jours. C'est ainsi qu'au milieu des aridités de la vie, il est une chose qui continue toujours de fleurir, savoir: la mémoire de tout ce que l'on a appris à adorer et à vénérer à l'aurore de la vie. De là cette tradition d'attachement qui distingue nos anciens élèves, qui s'est manifestée en maintes circonstances, qui nous vaut la visite de ce jour et qui en 1866, nous a valu cette grande, cette imposante réunion qui était aussi nouvelle dans sa grandeur qu'éclatante dans sa signification.

Nous sommes profondément touchés, Excellence, de l'hommage que vous avez rendu à la mémoire de nos chers défunts, à la mémoire de M. Ferland, et surtout de M. Thomas qui fut votre directeur pendant toutes vos études, dont le nom sera toujours cher à ceux qui ont vécu sous son aimable direction; car lui aussi, comme son prédécesseur de délicieuse mémoire, M. Onésime Leprohon, lui aussi "savait trouver un fils dans chacun de ses élèves, un ami dévoué dans chacun

EAU MINERALE

— DE — ST. LEON.

Cette eau est maintenant reconnue comme étant une des meilleures de toute la Péninsule.

GUSTAVE HORNBER

Agent pour la ville et le district de Trois-Rivières et les comtés de St. Maurice, Champlain et Nicolet.

de ses enfants," lui aussi a emporté dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'ont connu et surtout de ceux qui ont été à même de connaître toute la tendresse de ce cœur d'or, de ce cœur si bon, si paternel.

M. M. N. L. Duplessis et Alfred J. Gouin sont priés d'assister à l'assemblée pour leur initiation.

M. M. N. L. Duplessis et Alfred J. Gouin sont priés d'assister à l'assemblée pour leur initiation.

M. M. N. L. Duplessis et Alfred J. Gouin sont priés d'assister à l'assemblée pour leur initiation.

M. M. N. L. Duplessis et Alfred J. Gouin sont priés d'assister à l'assemblée pour leur initiation.

M. M. N. L. Duplessis et Alfred J. Gouin sont priés d'assister à l'assemblée pour leur initiation.

M. M. N. L. Duplessis et Alfred J. Gouin sont priés d'assister à l'assemblée pour leur initiation.

M. M. N. L. Duplessis et Alfred J. Gouin sont priés d'assister à l'assemblée pour leur initiation.

M. M. N. L. Duplessis et Alfred J. Gouin sont priés d'assister à l'assemblée pour leur initiation.

M. M. N. L. Duplessis et Alfred J. Gouin sont priés d'assister à l'assemblée pour leur initiation.

Dans la publication des listes des récompenses aux élèves des Ursulines il s'est glissé l'erreur suivante que nous rectifions : Prix d'Excellence en Rhétorique, médaille d'argent, décerné à Mademoiselle Eugénie Godin et non à Mademoiselle Houllé

L'assemblée semi mensuelle de la succursale No 101 de "l'Association Catholique de Secours Mutuels" aura lieu vendredi, le 5 courant, à 8 1/2 hrs. P. M à la Salle St Joseph.

M. M. N. L. Duplessis et Alfred J. Gouin sont priés d'assister à l'assemblée pour leur initiation.

Comme médecine de famille les Pilules d'Ayer n'ont pas de rivaux ; elles extirpent la maladie comme par magie

ÉTUDES RELIGIEUSES.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE JUIN 1889. I. Le Clergé, la Politique, les Élections.

Retaux-Bray, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les Libraires catholiques.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop CALMANT de MME WINSLOW devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents.

PELERINAGE — A — ST ANNE DE BEAUPRÉ

Mardi, le 23 Juillet 1889.

Prix du passage : Adultes - - \$1.25 Enfants - - - - - 0.75

Les Trois-Rivières, 14 Juin 1889.

PROVINCE DE QUEBEC } COUR SUPERIEURE. DAME VICTORINE CARON, épouse de Ephrem Saucier, vigneron et cultivateur, de la paroisse de la Rivière du Loup, dit District, et actuellement de Fendroit appelé "St Charles," dans la Province du Manitoba, et faisant commerce et affaires ensemble, en société avec la maison sociale de "Caron & Co."

PROVINCE DE QUEBEC } COUR SUPERIEURE. DAME ANNEE PRINCE, du village de Larochelle, épouse de Calixte Hébert, du même lieu, boucher, dûment autorisée à ester en justice.

Le dit CALIXTE HEBERT, Défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause ce jour.

AVIS. Est par le présent donné, conformément à "l'Acte des Compagnies" que l'Assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Compagnie de Pulpes des Laurentides, limitée, sera tenue à son bureau d'affaires à la Grande-Mère, dans la paroisse de Ste Flore, Comté de Champlain, Province de Québec, Mercredi le dixième (10ème) jour de Juillet prochain à l'heure de midi, pour l'élection des directeurs et les affaires générales de la Compagnie.

CUISINIER DEMANDE. La Compagnie de Pulpes des Laurentides (lim.) a besoin d'un cuisinier. Expérience et propreté requises.

Blancs de toutes sortes à vendre à ce bureau.

Le Renoveur des Cheveux DE HALL, VÉGÉTAL SICILIEN.

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et fétis, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge.

Le Rénoveur des Cheveux DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

PROVINCE DE QUEBEC, District des Trois-Rivières.—Cour de Circuit, No 300—Charles Joseph Marchildon de la paroisse de St Pierre les Becquets, Demandeur, vs Gédéon Morissette, fils de Michel, journalier, de la paroisse de Ste Sophie de Lévis, Défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC } COUR SUPERIEURE. DAME EDWIGE BOUCHER, épouse de Philippe Gélinas, de la paroisse de St Boniface de Shawanigan, District des Trois-Rivières, et dûment autorisée à ester en justice.

PROVINCE DE QUEBEC } COUR SUPERIEURE. DAME VICTORINE CARON, épouse de Ephrem Saucier, vigneron et cultivateur, de la paroisse de la Rivière du Loup, dit District, et actuellement de Fendroit appelé "St Charles," dans la Province du Manitoba, et faisant commerce et affaires ensemble, en société avec la maison sociale de "Caron & Co."

PROVINCE DE QUEBEC } COUR SUPERIEURE. DAME ANNEE PRINCE, du village de Larochelle, épouse de Calixte Hébert, du même lieu, boucher, dûment autorisée à ester en justice.

AVIS. Est par le présent donné que le rôle d'évaluation de 1889 est maintenant achevé et déposé au bureau du sousigné, en l'Hôtel-de-Ville des Trois-Rivières, pour l'espace d'un mois de la date du présent avis.

AVIS. Est par le présent donné, conformément à "l'Acte des Compagnies" que l'Assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Compagnie de Pulpes des Laurentides, limitée, sera tenue à son bureau d'affaires à la Grande-Mère, dans la paroisse de Ste Flore, Comté de Champlain, Province de Québec, Mercredi le dixième (10ème) jour de Juillet prochain à l'heure de midi, pour l'élection des directeurs et les affaires générales de la Compagnie.

AVIS. Est par le présent donné, conformément à "l'Acte des Compagnies" que l'Assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Compagnie de Pulpes des Laurentides, limitée, sera tenue à son bureau d'affaires à la Grande-Mère, dans la paroisse de Ste Flore, Comté de Champlain, Province de Québec, Mercredi le dixième (10ème) jour de Juillet prochain à l'heure de midi, pour l'élection des directeurs et les affaires générales de la Compagnie.

AVIS. Est par le présent donné, conformément à "l'Acte des Compagnies" que l'Assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Compagnie de Pulpes des Laurentides, limitée, sera tenue à son bureau d'affaires à la Grande-Mère, dans la paroisse de Ste Flore, Comté de Champlain, Province de Québec, Mercredi le dixième (10ème) jour de Juillet prochain à l'heure de midi, pour l'élection des directeurs et les affaires générales de la Compagnie.

AVIS. Est par le présent donné, conformément à "l'Acte des Compagnies" que l'Assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Compagnie de Pulpes des Laurentides, limitée, sera tenue à son bureau d'affaires à la Grande-Mère, dans la paroisse de Ste Flore, Comté de Champlain, Province de Québec, Mercredi le dixième (10ème) jour de Juillet prochain à l'heure de midi, pour l'élection des directeurs et les affaires générales de la Compagnie.

AVIS. Est par le présent donné, conformément à "l'Acte des Compagnies" que l'Assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Compagnie de Pulpes des Laurentides, limitée, sera tenue à son bureau d'affaires à la Grande-Mère, dans la paroisse de Ste Flore, Comté de Champlain, Province de Québec, Mercredi le dixième (10ème) jour de Juillet prochain à l'heure de midi, pour l'élection des directeurs et les affaires générales de la Compagnie.

AVIS. Est par le présent donné, conformément à "l'Acte des Compagnies" que l'Assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Compagnie de Pulpes des Laurentides, limitée, sera tenue à son bureau d'affaires à la Grande-Mère, dans la paroisse de Ste Flore, Comté de Champlain, Province de Québec, Mercredi le dixième (10ème) jour de Juillet prochain à l'heure de midi, pour l'élection des directeurs et les affaires générales de la Compagnie.

AVIS. Est par le présent donné, conformément à "l'Acte des Compagnies" que l'Assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Compagnie de Pulpes des Laurentides, limitée, sera tenue à son bureau d'affaires à la Grande-Mère, dans la paroisse de Ste Flore, Comté de Champlain, Province de Québec, Mercredi le dixième (10ème) jour de Juillet prochain à l'heure de midi, pour l'élection des directeurs et les affaires générales de la Compagnie.

CHOU DE SIAM

Si vous désirez avoir de beaux Choux de Siam, achetez vos graines à la Pharmacie des Trois-Rivières.

Coin des RUES NOTRE-DAME ET DU PLATON

Nos TEINTURES sont toutes garanties être des meilleures. Toutes les couleurs populaires en magasin. Exiger les notes et vous serez certains de réussir. En gros et en détail.

EAU MINERALE DE ST-LEON, FRAICHE ET DIRECTE DES SOURCES envoyer à domicile sur demande. Aussi en magasin les eaux VICHY, BERMESTORF, BETHESDA HUNYADE JANOS, Etc.

Le MEDICAL HALL est reconnu être le dépôt pour les Bandages pour Hernie ; Ben des Pâtes ; Peignes, Brosses de tout genre, Chamois, Éponges, Etc, Etc.

Fabriquant et propriétaire du "REMEDE OU SIROP SAINT-GYR," pour Toux, Rhumes, Etc., "PILULES BOWMAN," spécifique contre la Dyspepsie et la Constipation, "POUDRES EPIZOOTIQUES" pour chevaux, ODONTALGIQUE DU Dr. LOCAT pour guérir le mal de dents.

R. W. WILLIAMS, Lauréat en Pharmacie TROIS-RIVIERES

J. B. GIROUX & CIE

No. 126 Notre-Dame

TROIS-RIVIERES. SEULS AGENTS

Trois-Rivieres Et le District pour

L'HARMONIUM "THOMAS"

L'instrument qui a eu tant de succès à l'Exposition de 1888 à Toronto.

SINGER de NEW-YORK

avec ses dernières améliorations dans la Pedale qui rend la machine si tendre à mener qu'un enfant de huit ans peut faire jusqu'à 1,800 points à la minute sans fatigue.

J. B. GIROUX & Cie. Trois-Rivières, 27 mai 1889.

Table with 2 columns: Nomenclature des Lots, and 2 rows of lot numbers and amounts.

Le 22ème tirage mensuel aura lieu le Mercredi, 17 Juil. 1889 à 2 hrs p. m.

Un immeuble de \$5,000

Impressions de toutes sortes à ce bureau

AVIS. Avis est par le présent donné que toutes communications relatives aux affaires concernant le Département des Affaires des Sauvages doivent être adressées à l'honorable E. Dewdney comme surintendant des Affaires des Sauvages, et non comme Ministre de l'Intérieur, ou au sousigné. Tous les officiers de ce Département doivent adresser leurs lettres officielles au sousigné.

L. VANKOUGHNET, Député Surintendant Général des Affaires des Sauvages, Département des Affaires des Sauvages, Ottawa, 11 mai 1889.

R. Latimer Montreal 22 McGill St

A tous ceux qui désirent se procurer une belle voiture soit Bnggy, Petite Charrette, Phaeton, Carrosse de famille, Expresse Forte, Expresse Légère, Gros Wagon de charge, enfin toutes sortes de voitures à roues, il n'y a aucune place où ils peuvent acheter d'aussi belles voitures élégantes, confortables et à aussi bon marché que chez

EXPOSITION DE PARIS LA BANQUE D'HOCHEMILAGA émet des chèques sur Paris et des Lettres de Crédit pour toutes les parties du monde. 29 mai 1889—3m.

Fenilleton du JOURNAL.

LES JUMELLES AFRICAINES

Descript on exacte de centre de l'Afrique.

Oui, dit Linda, nous pourrions très-bien nous enfermer à l'aide de ces chevilles que voici... Mieux encore, voici des serrures avec leurs clefs de bois!

Nous pourrions, du reste, nous défendre en appuyant nos caisses contre la porte.

Puis, nous avons Olombo qui sera notre chien de garde!

Et surtout nous avons notre bon ange, ajouta Alice, qui ne nous a pas abandonnées jusqu'à présent. Espérons!

Dien vient en aide aux cœurs joyeux dit Linda. Ici, nous goûterons les douceurs du repos du corps et de l'esprit, après les fatigues du voyage. Ce ne sont plus les huttes basses et suffoquées du Jorriba; notre palais a deux ouvertures qui se font face, et établissent un courant d'air délicieux... Il ne nous manque plus, que Dieu nous l'accorde! que de recevoir dans cet ermitage une bonne lettre de Lagos!

Tout en parlant ainsi, les deux sœurs examinaient le lieu qu'elles allaient habiter pendant plusieurs semaines. Pour une cabane nègre, elle était presque somptueuse, et on ne pouvait imaginer une demeure plus noble et plus agréable. Elle était ronde, selon l'usage du Borgu; en travers du tronc qui, placé au milieu, soutenait le toit, on pouvait y suspendre aisément les deux hamacs et y dormir confortablement. Le pavé était de terre battue, et aussi lisse qu'il pouvait l'être dans le salon d'un monarque nègre; il n'avait d'autre défaut que d'avoir été enduit récemment de fiente de bœuf. Mais les narines délicates des deux sœurs ne faisaient plus attention à cette horrible odeur, sachant que cette fétide mixture les sauvait d'inconvénients beaucoup plus grands: elle les protégeait contre les fourmis, les araignées, les mille pieds, les scarabées, et cent autres insectes rampants, qui infestent les habitations africaines. Sur le pavé étaient étendues de belles nattes peintes de diverses couleurs; les jeunes filles placèrent au dessus des peaux de bœuf qu'elles apportaient avec elles. Elles se trouvaient à l'abri de la pluie aussi sûrement que sous les voûtes royales d'une abbaye en Europe: le toit de leur case semblable à une ombrelle, partait d'un point central, et reposait sur les murailles intérieures; il était composé de joncs du Niger, étroitement unis entre eux par des liens très-forts, et au dedans, le plafond, à cause de la cuisine qu'on y avait faite longtemps, était tout reluisant d'une épaisse couche de noir de fumée.

Une seule chose, répugnait à la piété des jeunes filles, c'était d'y voir les murailles couvertes d'amuulettes et de grigris. Bien que ces cabanes mises à la disposition de Mohammed et de sa suite, appartenissent en propre au sultan qui faisait profession de mahométisme, néanmoins, on y trouvait les traces des superstitions du pays. Le fétiche protecteur de cette case était une grosse sauterelle toute desséchée, placée dans un tige de pot cassé posé dans une niche au-dessus de la porte. Outre cette espèce de divinité qui rendait l'habitation respectable, d'autres talismans pendaient tout autour: dents d'hippopotame, vertèbres de crocodiles, têtes de serpents, racines magiques, plumes d'oiseaux chiffons tachés de sang, et le reste.

Comment reposer tranquillement au milieu de toutes ces diableries? demanda à sa sœur Alice tout intimidée.

Eh! où dormirions-nous, si nous ne dormions pas ici?

Ne vaudrait-il pas mieux d'abord nous débarrasser de toutes ces inventions diaboliques?

Et le pouvoir! Dieu sait la vie que ces imbéciles feraient, s'ils voyaient tous leurs grigris disparus! Ils pourraient s'imaginer que nous les avons volés pour nous en servir nous-mêmes! Le mieux est de n'y pas faire attention, et de les remplacer par ceci.

Et, en disant ces mots, Linda sortit son crucifix d'argent et le fixa par un clou à l'arbre du milieu, puis elle ajouta gaie-ment:

Maintenant, je n'aurais pas peur de dix mille diables noirs. Nous dirons ici notre rosaire, nous ferons le chemin de la croix, comme si nous étions à Saint-Pierre de Rome, et si les diables viennent y assister, tant pis pour eux.

Tout semblait promettre un peu de repos aux malheureuses enfants: la politesse du roi de Boussa, Mohammed gagné à leur cause, Olombo toujours auprès d'elles, des provisions en abondance, une habitation supportable, leur faisaient attendre avec patience les lettres et les envois qu'elles espéraient recevoir de Lagos. Pendant qu'elles bienfaisaient la Providence pour tant de bienfaits, Mohammed vint leur soumettre un projet, ou mieux leur donner un ordre, qui troubla la sérénité de leurs prévisions, et leur fit craindre d'avoir à Boussa plus que partout ailleurs des désagréments et des ennuis.

XLIV. — UNE COUR PARFUMÉE.

La manie presque enfantine qui pousse les nègres puissants à faire montre de

leurs richesses et de leur pouvoir, surtout devant les étrangers, est vraiment incroyable. Le sultan de Boussa, bien que regardé comme souverain, ambitionnait tellement l'honneur de faire étalage de ce qu'il possédait, que les coutumes ou fêtes annuelles du pays devant avoir lieu quelques jours après, il ne négligea rien pour s'assurer que la grande caravane ne partirait pas avant qu'elles ne fussent terminées. Il n'attendit pas que le cheik vint à la cour lui rendre hommage; mais lui, tout le premier, accompagné seulement de la midichi, (nom donné à Boussa à la reine principale), et de deux ministres, vint voir les nouveaux arrivés. Après les compliments d'usage, il alla directement au but, et invita le cheik à assister aux coutumes et aux fêtes populaires célébrées à cette occasion. Mohammed, jugeant que rien ne pouvait être plus favorable à son commerce, que de se trouver au milieu de peuples nombreux qui viendraient de toutes parts, accepta aussitôt l'invitation, protestant toutefois, qu'il ne s'y rendait que pour être agréable au grand roi du Borgu.

Le roi ajouta: — Mais il est entendu que les blanches l'accompagneront toujours.

Mohammed eut l'esprit de comprendre que la délicatesse des jeunes filles ne rendait pas la chose possible. Il hésitait donc à répondre d'une manière positive, sans trouver une cause plausible de refus, lorsqu'Olombo, qui avait l'œil et l'oreille un peu partout, vint heureusement à son secours. Il agit aussitôt avec l'autorité que lui donnait la fonction d'interprète et de conseiller de son chef, et commença immédiatement une harangue en tout point convenable à la solennité de l'entrevue:

Grand roi, qu'Allah protège longtemps! tout ce que tu demandes est juste, et le cheik aimé d'Allah, Mohammed-Sidib, exécutera ta volonté, comme il convient à un voyageur honoré des bienfaits d'un prince tel que toi. Seulement, tu sauras que les vierges blanches sont comme les fleurs de l'oranger. Vois et considère la fleur d'oranger, elle est blanche et parfumée aussi longtemps qu'elle reste sur la branche, cachée entre les feuilles; si elle a le malheur de tomber à terre ou d'être touchée par les feux du soleil, elle jaunit et se dessèche, c'est moins que de l'herbe. Ainsi en arriverait-il aux jeunes filles blanches, au grand déshonneur du cheik, si elles s'exposaient trop à l'œil du roi du feu (le soleil). Il faut donc que, si elles assistent aux merveilleuses fêtes publiques de ton royaume, tu leur assignes une place sous un cotonnier ou sous quelque autre grand arbre touffu. Et encore est-il nécessaire que tu leur donnes deux gardes, avec des bâtons à la main, pour éloigner d'elles tout impudent qui voudrait les approcher de trop près. Elles ne supportent pas d'être mêlées à la foule, elles doivent jouir du grand air, comme les gazelles à l'œil amoureux qui bondissent le long des rives du Niger, rives les plus belles du monde, ajouta-t-il par une heureuse transition de rhétorique nègre, rives favorisées de toutes les bénédictions d'Allah. Là mugit le taureau aux longues cornes auprès du bonc à la laine toulée; là, l'arbre à beurre dont le fruit assaisonne le couscous, s'élève avec majesté auprès du baobab qui fournit le pain aux singes; là, on entend le hennissement du cheval, le bêlement de la brebis, le braiment de l'âne, le grognement du porc, concert mélodieux qui révèle la richesse de ton royaume. Et si on cherche d'où viennent toutes ces voix, on aperçoit des champs immenses où l'igname pousse ses tiges pressées comme les brins d'herbe de la prairie (ici Olombo se répandit en éloges pompeux sur les habitants de la contrée, vaillants cavaliers, illustres pêcheurs chasseurs fameux de bêtes féroces). Peuple, conclut-il, bien digne du bonheur qu'il possède d'avoir pour chef un roi généreux et guerrier comme le sultan de Boussa, dont la renommée a retenti dans les royaumes du Jorriba, de l'Haoussa, du Bambarra, et enfin, jusqu'aux pays lointains habités par les blancs.

Samba-Pitto, ainsi s'appela le roi nègre, se piquait lui-même d'éloquence, aussi ne put-il s'empêcher d'admirer la splendide harangue du mandingue, et il goûta surtout les coups d'encensoir dont celui-ci lui avait cassé le nez. Il promit qu'il honorerait les blanches, qu'il savait chères au cheik, comme des princesses du sang, qu'il leur donnerait de l'ombre à leur gré, des gardes, et, en outre, deux esclaves pour agiter auprès d'elles des éventails, toutes les fois qu'elles se montreraient en public; l'attente d'un tel spectacle tenait dans l'anxiété tout le peuple de Boussa, et on ne pouvait lui refuser une satisfaction aussi innocente. Ayant ainsi parlé, le roi retourna à son palais, convaincu que le cheik allait se rendre à son royal désir.

Après son départ, Olombo fit remarquer à Mohammed, l'adresse de son invention pour protéger les esclaves blanches, et, avec de grandes démonstrations de zèle pour ses intérêts, il se prit à lui dire: — Tout ira bien, cheik, je connais ces pays, les nègres sont comme nous, de bons gens faciles à contenter, mais les Arabes noirs, non. Aussi est-il urgent de ne pas exposer tes jeunes filles au bon plaisir de la multitude, au risque qu'elles rencontrent ces brigands, qui pourraient leur occasionner de l'ennui. Tu dois les conduire à Tembocout telles que tu les as prises à Abecutta, si tu veux pouvoir les vendre à haut prix sur ce marché.

(A continuer.)



P. M. CONNER IMPORTATEUR DE MONTRES et de BIJOUTERIES No. 30, RUE DU PLATON, No. 30 TROIS-RIVIERES.

Les réparations en orfèvrerie et en horlogerie seront faites par un ouvrier de première classe, qui en a fait une étude spéciale dans les meilleures maisons de New-York.

Aussi: Présents de Noce et de Naissance, etc., etc. Que l'on fasse une visite au magasin de M. P. M. Conner, No. 30 Rue du Platon et l'on sera satisfait.

13 Juin 1889.

P. M. CONNER

Le remède du PERE MATHIEU



L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL ENFIN TROUVÉ. ENCORE UNE DECOUVERTE!

Le Remède du PERE MATHIEU guérit radicalement et promptement l'intempérance et détermine tout désir des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs entrainants, une seule cuillerée de ce remède disparaît entièrement la dépression morale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute FIEVRE, DYSPÉPSIE, TORPEUR DE FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance.

Dr A. LANTIER CHIRURGIEN-DENTISTE, 24 Rue Des Forges TROIS-RIVIERES (Vis-à-vis le Marché.)

— SPÉCIALITÉ: — POSÉ DES DENTS ARTIFICIELLES. FLOMBAGE DE TOUTE SORTES. EXTRACTION DES DENTS OU RACINES. 25 cts. Extraction des dents sans douleur au moyen du gaz hilarant au bureau ou à domicile (sur demande.) CHLOROFORME ETHER. Conditions les plus avantageuses. 25 décembre 1888

ENSEIGNE du CADENAS

NOUVEAU MAGASIN de FER

BLOUIN, BOISVERT & CIE

No. 30 RUE DES FORGES No. 30

En face du Marché.

Stock nouveau et varié de ferronnerie et quincaillerie. Assortiment complet. Qualité supérieure. Prix modérés.

— AUSSI — Peintures, huiles, vernis, outillage les plus récents et perfectionnés pour menuisiers etc., etc.

SEULS AGENTS de la célèbre peinture de Peuchen pour l'extérieur des maisons etc., etc.

On sollicite une visite.

Blouin, Boisvert & Cie, Trois-Rivières, 12 avril 1888.

AVIS AUX MARCHANDS

NOS PRIX EN GROS

Sujets aux fluctuations du Marché

Table listing various goods and their prices in gros, including Farine, Pain, Grais, and other commodities.

IMPRIMERIE DU JOURNAL 40 COIN DES RUE St-Pierre & Bonaventure TROIS-RIVIERES

On imprime à cette établissement avec la plus grande ponctualité et dans les derniers goûts tous les ouvrages de ville:

- List of printing services: Têtes de comptes, Memorandums, Cartes d'affaires, Et de visite, Billets promissaires, Enveloppes, Catalogues, Listes des prix, Programmes, Circulaires, Affiches, Placards, Lettres funéraires, etc., etc. Blanc de sommation, Demandes de plaidoyer, Fiat, Comparutions, Déclarations sur billets, Déclarations sur compte, Déclarations d'acte d'hypothèque, etc.

Pour les avocats.

- Legal services: Subpoena, Affidavit, Inscriptions, Inventaires de production, Saisies arrêts après jugement, Brefs de saisie-gagerie, Procès-Verbaux de saisie, Oppositions, Mémoires de frais, etc.

Pour les Notaires.

- Notary services: Blancs de billets, Quittances, Procurations, Transports, Contrat de vente, Contrats de Mariage, Baux à loyer. Toute commande par écrit sera exécutée sans délai.

Journal des Trois-Rivières

Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS, Propriétaire-Éditeur, à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés FRANCO, à l'Imprimerie No. 40 Coin des Rues St. Pierre et Bonaventure, les Trois-Rivières.

CONDITIONS. Le JOURNAL DES TROIS-RIVIERES paraît tous les Lundis et Mercredis de chaque semaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT. Un an, deux fois la semaine (Frais de port compris) \$2.00 Six mois do do \$1.00 Pour les États-Unis \$2.00

Un an, ÉDITION HEBDOMADAIRE do \$2.00 Six mois do do \$0.50

INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE. On ne peut s'abonner pour moins de six mois.

Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arriérés s'il y en a.

CAUSE DES ANNONCES. Les annonces sont tolérées sur l'Yves BASTIEN, aux conditions suivantes: Première insertion, par ligne, \$0.10 Chaque insertion suivante par ligne \$0.05

Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme. Les avis de mariage, naissance et décès seront insérés à raison de 25 centimes.

Les nécrologies seront chargées au taux des annonces. Toute correspondance, etc., doit être munie d'un nom responsable.